

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CPTA
n° 01.065

L'An Deux Mille Un, le 21 mai à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT Henri, 1er Adjoint.

DATE DE CONVOCATION

14 MAI 2001

DATE D'AFFICHAGE

14 MAI 2001

ETAIENT PRESENTS : MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. CHABANEAU, CARRIE, Adjoints

Mmes BARRAUD-DUCHERON, BRAULT, MM. BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, M. DENIS, Mmes DOUMECQ, DURAND, MM. FAVRE, GUIARD, Melle ISENDICK, Mmes JOLY, PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : M. MOST représenté par M. LE GUEUT
M. BOISNARD représenté par Mme GEOFFROY
M. BOURGEOIS représenté par Mme DOUMECQ
Mme GRAMMATICO représentée par Mme LECOMTE
Mlle LABEYRIE représentée par Mme MONTRON
M. MERLE représenté par Mme JOLY
Mlle TURPIN représentée par Mme DACOSTA

ABSENTS-EXCUSES : Néant

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 33

Melle ISENDICK a été élue Secrétaire de séance.

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ANNEE 2001 - ASSOCIATION DES MAIRES
DE LA

SOMME

VOTE : UNANIMITE

Suite aux graves conséquences dues aux inondations exceptionnelles que connaît le département de la Somme, je vous propose de bien vouloir venir en aide aux communes et à leurs administrés particulièrement touchés par cette catastrophe.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du Rapporteur
- Après en avoir délibéré

DECIDE

- de procéder à l'inscription sur le Budget Communal 2001 de la somme de 10.000 F, destinée aux communes sinistrées de la Somme, subvention allouée à titre tout à fait exceptionnel.

- que cette somme sera mandatée par l'intermédiaire du Receveur Municipal, (compte 65738 du Budget Communal 2001) et virée au compte spécial ouvert par l'Association des Maires de la Somme.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 23 mai 2001
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services,

A. LARRAIN